

CONSTAT D'ECHEC FMI



Vous pouvez télécharger ce document sur notre site

Ce rapport est à envoyer **par le club recevant joint à la feuille de match avant 22 heures** au District Saône et Loire de Football

Par courriel à : secretariat@district71.fff.fr . Avec copie au club adverse et à l'arbitre.

EN CAS DE NON RESPECT, AMENDE FORFAITAIRE DE 25€

Nom de l'Arbitre	Club Recevant	Club Visiteur	Match	Compétitions
.....	Numéro
.....	Du

Etapas réalisées avant incident

	Date de la dernière synchronisation	Connexion FMI Répondre OUI ou NON	Composition validée Répondre OUI ou NON	Signature avant match Répondre OUI ou NON	Signature après match Répondre OUI ou NON
Club Recevant					
Club Visiteur					

Exposez les raisons qui n'ont pas permis la finalisation de la FMI

Remarques de l'arbitre :

Remarques du club recevant :

Remarques du club Visiteur :

Signature Club Recevant	Signature Arbitre	Signature Club Visiteur
-------------------------	-------------------	-------------------------

A JOINDRE IMPERATIVEMENT AVEC LA FEUILLE DE MATCH